

FO NUCLEAIRE

Salariés du Nucléaire, FO agit pour vos droits !

L'accident de Fukushima, provoqué par une catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle, entraîne à juste titre à un réexamen de la sûreté et de la sécurité des installations nucléaires françaises sur le plan technique.

Mais une fois encore, Pouvoirs publics et employeurs oublient les travailleurs qui sont les plus exposés aux risques de l'industrie nucléaire, et les garants essentiels de la sûreté et de la sécurité.

Or, les droits et les conditions de travail des milliers de salariés intervenant dans le nucléaire sont inégaux et insuffisants, et indignes pour les salariés de la « sous-traitance ».

Cette situation n'est pas nouvelle : depuis les années 70, ***FO revendique pour l'ensemble des salariés du nucléaire des garanties et des droits équivalents à négocier dans un cadre collectif et conventionnel.***

Pour FO, il est indispensable et urgent d'améliorer la situation en apportant une réponse positive à cette revendication, même si cela met en relief l'irresponsabilité des gouvernements, employeurs et autres qui ont multiplié les manœuvres pour s'y opposer.

FO réaffirme sa condamnation de l'extension insensée de la sous-traitance. Elle a pour but de baisser le coût du travail, de dévaloriser les qualifications, au détriment des droits, de la santé, et de la sécurité des salariés, politique dangereuse pour les installations, les populations et l'environnement.

Jean-Claude MAILLY, au nom de la Confédération FO, a écrit le 19 avril 2011 au Premier Ministre FILLON pour demander l'ouverture dans les plus brefs délais des discussions nécessaires dans le cadre de la Conférence Nationale de l'Industrie.

FORCE OUVRIERE est déterminée à ce que les salariés du nucléaire ne soient pas, une fois encore, les grands oubliés.

Adhérez et soutenez l'action de FO en envoyant vos nom, prénom, adresse, entreprise et établissement à l'adresse ci-dessous, ou connectez-vous sur <http://nucleaire.force-ouvriere.org>

Avril 2011